

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de microcentrale hydroélectrique sur la Loue au niveau d'un seuil existant, Site de 'Moulins Neufs' à LODS

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société de Distribution Gaz et Eaux

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BERTIN Lionel

RCS / SIRET

13111022192151001021

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
25° Installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique.	Installations d'une puissance maximale brute totale inférieure à 500 kW PMB projetée = 460 kW

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Création d'une unité de production hydroélectrique sur la Loue au niveau d'un seuil existant (sans modification de la cote de seuil).

Implantation d'une microcentrale directement en rive gauche du seuil existant. (cf. Plan de principe Implantation joint).

Restitution 20m en aval du pied de seuil.

Le projet s'accompagnera de la réalisation de dispositifs de franchissement piscicole et d'une gestion du débit réservé. La passe à poissons existante est jugée non fonctionnelle par l'Onema.

Une étude de dimensionnement hydraulique sera réalisée :

- dimensionnement d'un nouveau dispositif de montaison ;
- dimensionnement d'un dispositif de dévalaison.

Le contexte de franchissabilité piscicole et les aménagements projetés sont présentés dans la Note annexe jointe.

4.2 Objectifs du projet

Exploitation du potentiel hydroélectrique du site et production d'énergie électrique renouvelable.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La méthode de mise en oeuvre envisagée, l'implantation du projet et la localisation des différentes phases de travaux sont présentés dans la Note annexe jointe.

Cette méthodologie sera détaillée dans le cadre de l'avancement de l'élaboration du projet et du dossier de demande d'autorisation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation de l'énergie hydroélectrique.

Caractéristiques projetées (stade faisabilité) :

- 2 Turbines Kaplan
- Débit d'équipement : 17 m³/s (10 et 7 m³/s)
- Puissance Maximale Brute PMB : 460 kW
- Production annuelle estimée : 1 300 000 kWh (soit 628 équivalent habitant)
- Débit réservé 1/10 module = 1.7 m³/s

Respect du débit réservé : Mise en place d'une régulation automatique des débits turbinés, échelle limnimétrique pour contrôle.

La prise d'eau sera aménagée en rive gauche du seuil (cf. intégration paysagère).

Le tronçon court-circuité sera peu important. La restitution s'effectuera 20 m en aval du pied de seuil.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre du code de l'environnement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen préalable « cas par cas » à la réalisation d'une étude d'impact pour un projet susceptible d'avoir des effets sur l'environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
PMB (projetée) Débit d'équipement (projeté) Tronçon court-circuité	460 kW 17 m3/s 20 m (turbines implantées directement en rive gauche du seuil)
Surface emprise (plateforme rive gauche)	390 m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 6 ° 14 ' 30 " 8 Lat. 47 ° 02 ' 40 " 2

Commune de LODS

- Plateforme rive gauche :
Lieu-dit 'Moulins Neufs'
Section AB, n°128
- Seuil et passerelle d'accès (pas
de modification)
Lieu-dit 'Moulins Neufs'
Section AB, n°127, 179, 180

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Ancien site de production (forges de Lods) reconverti en centre technique de la société Gaz et Eaux.
Le bâtiment d'exploitation de l'ancienne forge a été rasé, le canal d'amenée partiellement remblayé, le canal de fuite est dégradé, mais le seuil est toujours en place.

Emprise des installations projetées au niveau d'une parcelle anthropisée (destruction d'un ancien hangar, d'un bâtiment et d'un parking sans usage propriété de Gaz et Eaux).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU

Implantation turbines (rive gauche seuil) : zone UY 'zone d'activités'

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	Dans l'emprise : ZNIEFF II 'Vallée de la Loue de la source à Ornans'. A 100 m : ZNIEFF I 'Coteaux de la Loue à Vuillafans'. Les objectifs du site visent à préserver la diversité des milieux, la bonne représentation des zones de lisières et la tranquillité de l'avifaune rupestre en période de nidification. Le projet sera sans incidence sur les habitats remarquables du site. Compte tenu de l'éloignement les travaux n'impacteront pas l'avifaune.
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	La commune de Lods fait l'objet d'un projet de classement en ZPPAUP.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRn Inondation 'Haute Vallée de la Loue' approuvé le 01/07/2008.
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Pas de site répertorié (Basol). Des sondages pour analyses des déblais seront réalisées au droit du projet d'implantation des groupes.
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☒	☐	Site Inscrit de la « Haute et moyenne vallée de la Loue ».
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Dans l'emprise de la zone NATURA 2000 'Vallée de la Loue' - Site d'Intérêt Communautaire (SIC) Directive Habitats - FR 4301291 - Zone de Protection Spéciale (ZPS) Directive Oiseaux - FR 4312009
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☒	☐	Le projet est situé à plus de 500m (environ 600 m) du Château de Lods, Monument historique inscrit.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	- Démolition d'un ancien hangar et d'un bâtiment. - Suppression du dépôt de sédiments amont prise d'eau : 200 m3 - Déblais pour implantation de la centrale : 1500 m3 - Enlèvement de blocs en sortie des aspirateurs, raccordement au TN de la rivière : 150 m3 (gros blocs). Principe de gestion : cf. Note annexe jointe.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Risque limité de perturbations en phase travaux. Pêche de sauvetage. Amélioration de la continuité piscicole : • dispositif de montaison ; • dispositif de dévalaison. Le projet prévoit une restitution 20 m en aval du pied de seuil. Les anciens canaux d'amenée et de fuite (TCC env. 200m) ne seront pas réutilisés limitant l'incidence du projet.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☒	☐	Risque limité de perturbations en phase travaux. Site NATURA : Une notice d'incidence NATURA 2000 sera intégrée au dossier d'autorisation d'exploiter. Étude de Caractérisation de la présence / absence de lamproie dans les sédiments fins en amont du seuil. Prospection réalisée le 30/10/2014 concluant sur l'absence de lamproie.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le site d'implantation ne présente pas d'enjeu vis-à-vis de la végétation riveraine. L'emprise des installations se situe au niveau d'une parcelle anthropisée. Il nécessitera la destruction d'un ancien hangar et d'un bâtiment sans usage.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le projet consiste à réaménager un ouvrage existant en le laissant dans sa configuration géométrique actuelle, en particulier sans changer la crête du seuil. Les installations de production seront installées dans une zone hors crue. Les cotes de crue du plan d'eau amont ne seront donc pas impactées à la hausse et il n'y aura aucune variation des surfaces inondables. L'impact hydraulique du projet sur les crues du bief aval est également nul. Le projet prévoit une automatisation de la gestion de la vanne de fond. Définition de consignes d'exploitation en crue.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Nuisances en phase travaux. Phase exploitation : Le projet n'engendrera pas de gêne supplémentaire pour les habitations riveraines. Phase exploitation : cf. Note annexe jointe.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Projet dans le Site Inscrit « Haute et moyenne vallée de la Loue ». Il doit par conséquent prendre en considération l'aspect paysager afin de maintenir l'identité territoriale de la vallée. Dans ce cadre, l'ABF sera consulté lors de l'élaboration du projet. - Absence de modification du barrage, de la ligne d'eau amont. - L'ancien hangar et le bâtiment rive gauche seront détruits. - Turbines Kaplan immergées. Seules 2 trémies dépasseront de la plate forme, la configuration du dégrilleur a été choisie pour favoriser l'intégration paysagère.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	- Aménagement d'un local technique - Raccordement électrique souterrain - Les installations de transformation du courant seront intégrées au bâti existant. - Une haie d'arbustes est prévue sur le dessus du mur en rive gauche rendant l'installation non visible depuis la rue principale. -----

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est soumis à demande d'autorisation d'exploiter code de l'énergie et à la procédure 'loi sur l'eau'.

Les enjeux identifiés dans l'étude de faisabilité (Cabinet Reilé, avril 2013) sont pris en compte avec notamment :

- Dispositifs de franchissement piscicole : Dimensionnement hydraulique des dispositifs de montaison et dévalaison.
- Milieu naturel : Emprise du projet au niveau d'une parcelle anthropisée.
Étude de Caractérisation de la présence / absence de lamproie dans les sédiments fins en amont du seuil. Prospection réalisée le 30/10/2014 concluant sur l'absence de lamproie.
- Sédiments en amont du seuil : prélèvement 31/10/2014 : concentrations inférieures aux niveaux de référence S1 et aux seuils d'admission en installation de stockage de déchets inertes (ISDI).
- Déblais pour implantation des groupes : Etude de résistance des sols et sondages pour analyses des déblais.
- Enjeu paysager : intégration paysagère (installation sous la plateforme, plantation d'une haie d'arbustes, intégration du local technique), consultation de l'ABF.
- Pratique du canoë : Étude du dispositif de franchissement canoë existant (si la modification des écoulements limitait sa plage de fonctionnalité, un aménagement spécifique serait inclus dans le projet de manière à ne pas perturber la pratique du canoë).
- Niveau sonore : Étude du niveau sonore initial, évaluation de l'incidence du projet sur le voisinage (mise en oeuvre de mesure de réductions vis à vis de la présence d'habitations en rive droite).

Les mesures à mettre en œuvre en phase travaux pour réduire les impacts seront déterminées (batardage amont et aval, pompage de fond de fouille, dimensionnement bassin de dessablage / filtration, protocole de suivi lors des travaux, pêche de sauvetage...).

Le projet ne nous semble pas nécessiter d'étude d'impact, les enjeux seront pris en compte dans le cadre des procédures d'autorisation d'exploiter et code de l'environnement auxquelles celui-ci est soumis.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan situation cadastrale
Plan d'implantation et localisation des phases de travaux
Plan Masse, Profil en long, Vue en coupe - Gaz et Eaux
Intégration paysagère
Note annexe

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

Mamirolle

le,

29-01-15

Signature

